

Enseignements de spécialité (épreuves terminales)

Voie générale

Voie générale	SESSION 2023	
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	<p>Durée : 4h (écrit) 2 exercices notés chacun sur 10 pts</p> <p>Une dissertation « le candidat a le choix entre deux sujets, portant chacun sur un thème distinct du programme ; »</p> <p>Une étude critique d'un ou deux documents portant sur un thème qui n'est celui d'aucun des deux thèmes des sujets de dissertation »</p>	<p>BOEN 36 du 30/09/2022</p> <p>La phrase « Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème. » est supprimée.</p>
Humanités, littérature et philosophie	<p>Durée : 4h (écrit) 2 parties notées chacune sur 10 pts</p> <p>1 Question soit « d'interprétation littéraire » soit « d'interprétation philosophique »</p> <p>1 Question soit « essai littéraire » soit « essai philosophique »</p>	<p>Jury : un correcteur de lettres + un correcteur de philosophie</p>
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales  entre 22 et 28 mars 2023	<p>Durée : 4h (écrit)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une synthèse d'un dossier documentaire - Traduction en français d'un passage d'une des textes <p>Durée : 20 min sans préparation (oral) Noté sur 20 pts</p> <p>L'évaluation s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.</p> <p>Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'évaluation.</p> <p>Le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible pendant 10 minutes.</p>	<p>Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de première. Le candidat commente ces documents</p>
Littérature et Langues et cultures de l'Antiquité	<p>Durée : 4h (écrit) 2 parties : chacune notée sur 10 pts</p> <p>Partie 1 : étude de la langue</p> <p>Partie 2 : compréhension et interprétation</p>	<p>Les dictionnaires grec-français ou latin-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.</p>
Mathématiques	<p>Durée : 4h (écrit) Noté sur 20 pts (chaque exercice est noté sur 4 à 8 pts)</p> <p>3 à 5 exercices indépendants</p>	<p>L'usage de la calculatrice est précisé dans le sujet</p>
Numérique et sciences informatiques entre 23 et 24 mars 2023	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 12 pts</p> <p>« Le sujet comporte trois exercices indépendants les uns des autres, qui permettent d'évaluer les connaissances et compétences des candidats. »</p> <p>Durée : 1h (pratique) Noté sur 8 pts</p> <p>Résolution de 2 exercices sur ordinateur, chacun noté sur 4 pts</p> <p>Exercice 1 : programmer un algorithme</p> <p>Exercice 2 : un programme est fourni au candidat</p> <p>Toute absence non justifiée lors de l'évaluation pratique entraîne l'attribution de la note zéro pour cette partie de l'épreuve.</p>	<p>BOEN 36 du 30/09/2022</p> <p>Partie pratique : le candidat est évalué sur la base d'un dialogue avec un professeur-examineur.</p> <p>Un examinateur évalue au maximum 4 élèves.</p>

<p>Physique-chimie</p> <p>ECE du 28 au 31 mars 2023</p>	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>Comporte 3 exercices indépendants</p> <p>Durée : 1h (pratique) Noté sur 20 pts Le candidat tire au sort sa situation d'évaluation (publiée dans une banque nationale) Toute absence non justifiée lors de l'évaluation pratique entraîne l'attribution de la note zéro pour cette partie de l'épreuve.</p>	<p>L'usage de la calculatrice est précisé dans le sujet</p> <p>Pratique : 2 professeurs examinateurs sont présents dans la salle. Un examinateur évalue au maximum 4 candidats</p>
<p>Sciences de la vie et de la Terre</p> <p>ECE du 28 au 31 mars 2023</p>	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 15 pts</p> <p>2 exercices :</p> <p>Exercice 1 (noté sur 6 ou 7 pts) rédaction d'un texte argumenté répondant à la question scientifique posée</p> <p>Exercice 2 (noté sur 8 ou 9 pts) raisonnement scientifique pour résoudre le problème posé</p> <p>Durée : 1h (pratique) Noté sur 5 pts Le candidat tire au sort parmi les situations retenues par l'établissement Toute absence non justifiée lors de l'évaluation pratique entraîne l'attribution de la note zéro pour cette partie de l'épreuve.</p>	<p>Pratique : 2 professeurs examinateurs sont présents dans la salle. Un examinateur évalue au maximum 4 candidats</p>
<p>Sciences de l'ingénieur</p>	<p>Durée : 4h (écrit) 2 parties</p> <p>Sciences de l'ingénieur (3h)</p> <p>Sciences Physiques (1h)</p> <p>2 exercices indépendants</p>	<p>L'usage de la calculatrice est autorisé</p>
<p>Sciences économiques et sociales</p>	<p>Durée : 4h (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>2 sujets de nature différente :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une dissertation s'appuyant sur un dossier -une épreuve comportant 3 parties distinctes (au choix du candidat) 	
<p>Biologie-écologie (Lycée agricole uniquement)</p>	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 15 pts</p> <p>2 parties</p> <p>Exercice 1 (noté sur 6 ou 7 pts) rédaction d'un texte argumenté</p> <p>Exercice 2 (noté sur 8 ou 9pts) raisonnement scientifique</p> <p>Durée : 1h30 (épreuve pratique ECE) Noté sur 5 pts</p>	<p>Le jury est un professeur de biologie-écologie qui enseigne la spécialité.</p>
<p>Éducation physique, pratiques et culture sportives</p>	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>2 parties</p> <p>1ère partie (obligatoire) : dissertation sur un sujet général de culture sportive en relation avec la thématique du</p>	



programme enjeux de la pratique sportive dans le monde contemporain

2^{ème} partie Deux sujets, comportant une question et un ensemble de documents pouvant réunir texte, données chiffrées, iconographie ou vidéo, sont proposés aux candidats. **Le candidat choisit un sujet.**

Durée : 30 min (oral)

Noté sur 20 pts

2 parties de 15 min chacune

1^{ère} partie : pratique physique et sportive

Le candidat choisit 1 champs d'apprentissage celui qui sera le support de son évaluation pratique. L'évaluation pratique est organisée au sein de l'établissement sous la responsabilité du chef d'établissement

2^{ème} partie : commentaire d'une prestation physique

s'appuie sur un enregistrement audiovisuel, de 1 à 3 minutes, d'une prestation physique du candidat dans une Apsa choisie par le candidat et issue de la programmation du cycle terminal de l'enseignement de spécialité.

Le candidat dispose de 5 à 7 minutes maximum, pour présenter au jury l'enregistrement audiovisuel de sa prestation physique

Important : L'enregistrement audiovisuel de la prestation physique est préparé au cours du cycle terminal dans le cadre de l'enseignement de spécialité.

Il est copié sur une clef USB. La prestation physique est filmée dans le cadre de l'établissement, en présence d'un enseignant de la spécialité.

L'enregistrement est constitué d'une à trois séquences filmées en continu sans montage, dont les plans, les cadrages et les mouvements de caméra ont été définis par le candidat. L'enseignant précise, à l'aide d'une fiche de synthèse, les conditions de réalisation de la prestation physique

Un cahier des charges pour les enregistrements audiovisuels et un cadre pour les fiches de synthèse sont proposés par la commission nationale des examens.

Par ailleurs, il est obligatoire de mettre en conformité l'enregistrement audiovisuel réalisé en classe en vue de l'épreuve terminale d'enseignement de spécialité EPPCS avec les dispositions de l'article 30 du règlement général de protection des données (RGPD) prévu par la commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) par le biais d'une inscription sur le registre des activités de traitement de l'établissement scolaire, placé sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les enregistrements des prestations physiques et la fiche de synthèse sont transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'épreuve. Ils sont visés par les professeurs du candidat et le chef d'établissement. **(au plus tard le 6 mars 2023)**

En termes de droit à l'image, le candidat ou son représentant légal si le candidat est mineur, doit accepter de donner son consentement pour l'enregistrement audiovisuel de sa prestation, et son visionnage par les membres du jury, dans le cadre de l'examen. L'enregistrement audiovisuel, accompagné du consentement, sont indispensables pour pouvoir se présenter à l'épreuve.

Le consentement est donné au moment de l'inscription à l'examen, via le module d'inscription de Cyclades.

S'agissant des personnes autres que le candidat figurant sur l'enregistrement audiovisuel, il convient de flouter leurs visages en amont de la transmission de l'enregistrement.

<h1>Arts</h1>	<p>Durée : 3h30 (écrit)</p> <p>Durée : 30 min (oral) Noté sur 20 pts</p>
<p>Arts plastiques</p> 	<p>Durée : 3h30 (écrit) : culture plastique et artistique Noté sur 20 pts</p> <p>2 parties </p> <p>Partie 1 : analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique Partie 2 : 2 sujets proposés, le candidat traite 1 sujet au choix</p>
	<p>Durée : 30 min (oral) + 10 min de préparation : pratique et culture artistiques Noté sur 20 pts</p> <p>Partie 1 : la présentation d'un projet</p> <p>Partie 2 : l'entretien s'appuie sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet abouti est constitué d'une ou plusieurs réalisations, - du dossier qui documente le projet - du carnet de travail - du document de synthèse rédigé par le professeur et visé par le chef d'établissement (sera transmis au jury au plus tard 15 jours avant l'épreuve (soit le 6 mars 2023)) <ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre <u>au Chef d'établissement</u> entre le 27 février et le 2 mars 2023 ○ Transmettre à la DEC le 6 mars 2023 pour remise au Jury le 8 mars 2023 au plus tard <p>Précisions : Les réalisations présentées doivent pouvoir être transportées par le candidat dans la salle d'examen sans aide extérieure et installées sans nécessiter ni temps additionnel ni dispositif particulier d'accrochage ou de présentation.</p> <p>Le candidat est responsable du matériel informatique requis et de son bon fonctionnement. Il prévoit des versions imprimées à présenter en cas d'une éventuelle panne.</p>
<p>Cinéma-audiovisuel</p> 	<p>Durée : 3h30 (écrit) : culture et pratique du cinéma-audiovisuel Noté sur 20 pts </p> <p>2 parties</p> <p>Partie 1 d'environ 1h30 : visionnage d'un extrait d'œuvre inscrit au programme limitatif (4 minutes maximum), analyse précise et argumentée du candidat</p> <p>Partie 2 d'environ 2h : 2 sujets proposés (1 d'ordre créatif, 1 d'ordre réflexif), le candidat traite 1 sujet au choix</p>
	<p>Durée : 30 min (oral) sans préparation : pratique du cinéma-audiovisuel Noté sur 20 pts</p> <p>Partie 1 : la présentation d'un projet de création du candidat</p> <p>Partie 2 : question d'analyse de création portant sur le projet est posée par le jury. Réponse précise et argumentée du candidat, puis entretien sur le temps restant</p> <p>Précisions : la réalisation audiovisuelle (durée maximale de 10 minutes, enregistrée sur un support DVD, MP4, clé usb) et le carnet de création du candidat sont transmis au jury au plus tard 15 jours avant l'épreuve (ils sont visés par le professeur et le chef d'établissement)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre <u>au Chef d'établissement</u> entre le 27 février et le 2 mars 2023 ○ Transmettre à la DEC le 6 mars 2023 pour remise au Jury le 8 mars 2023 au plus tard

<p>Danse</p> 	<p>Durée : 3h30 (écrit) : culture et pratique de la danse Noté sur 20 pts</p> <p>2 sujets au choix 1 sujet au choix – sujet d'ordre général sur la culture chorégraphique 1 sujet au choix – analyse de documents</p> 
	<p>Durée : 30 min (oral) + 30 minutes d'échauffement : présentation chorégraphique Noté sur 20 pts</p> <p>Partie 1 : la présentation chorégraphique</p> <p>Partie 2 : l'entretien avec le jury</p> <p>Précisions : Le document de synthèse rédigé par le professeur et visé par le chef d'établissement (2 pages maximum) doit être transmis au jury au plus tard 15 jours avant l'épreuve</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre <u>au Chef d'établissement</u> entre le 27 février et le 2 mars 2023 ○ Transmettre à la DEC le 6 mars 2023 pour remise au Jury le 8 mars 2023 au plus tard
<p>Histoire des arts</p> 	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 20 pts</p>  <p>3 sujets au choix : un sujet au moins est sous forme de dissertation, et un sujet au moins sous forme d'une composition sur documents</p>
	<p>Durée : 30 min (oral) sans préparation Noté sur 20 pts</p> <p>Partie 1 : exposé, le candidat tire au sort l'une des 2 thématiques retenues.</p> <p>Partie 2 : l'entretien avec le jury</p> <p>Précisions : Le candidat constitue 2 portfolios. Ces 2 documents sont transmis au jury sur une clé usb au plus tard 15 jours avant l'épreuve</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre <u>au Chef d'établissement</u> entre le 27 février et le 2 mars 2023 ○ Transmettre à la DEC le 6 mars 2023 pour remise au Jury le 8 mars 2023 au plus tard <p>Lors de l'épreuve le candidat dispose d'une copie de la clé USB et du dossier imprimé portant la signature du professeur coordonnateur de l'équipe chargée de l'enseignement et le tampon de l'établissement</p>

<p>Musique</p> 	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>3 exercices indépendants : Description d'un bref extrait d'une œuvre hors programme limitatif, identifiée par le sujet (entre 30 minutes et 45 minutes maximum)</p> <p>Commentaire comparé de 2 extraits d'œuvres (entre 1h45 minutes et 2 heures)</p> <p>Bref commentaire rédigé d'un document témoignant de la vie musicale</p> 
	<p>Durée : 30 min (oral) sans préparation Noté sur 20 pts</p> <p>Partie 1 : le candidat interprète une création collective élaborée durant l'année de terminale.</p> <p>Le candidat scolaire : est accompagné de ses partenaires choisis prioritairement dans l'enseignement de spécialité et exclusivement parmi les élèves du lycée</p> <p>Le candidat individuel : est accompagné d'au moins un de ses partenaires chanteur ou instrumentiste</p> <p>Partie 2 : l'entretien avec le jury</p> <p>Précisions : Le candidat présente au jury un document de synthèse visé par le professeur de la classe et le chef d'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Transmettre <u>au Chef d'établissement</u> entre le 27 février et le 2 mars 2023 ○ Transmettre à la DEC le 6 mars 2023 pour remise au Jury le 8 mars 2023 au plus tard
<p>Théâtre</p> 	<p>Durée : 3h30 (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>2 parties :</p> <p>Partie 1 : Une question à traiter sous la forme d'un court essai</p> <p>Partie 2 : Le candidat justifie son projet de réalisation théâtrale</p> <p>Visionnage de l'extrait de captation (3 visionnages)</p> 
	<p>Durée : 30 min (oral) + 30 minutes de préparation Noté sur 20 pts</p> <p>Partie 1 : travail théâtral</p> <p>Partie 2 : l'entretien avec le jury à partir du document de synthèse, du carnet de bord et de la prestation théâtrale</p>

Enseignements de spécialité (épreuves terminales)

Voie technologique

Voie technologique	SESSION 2023	
ST2S Chimie, biologie et physiopathologie humaines	Durée : 4h (écrit) Noté sur 20 pts 2 parties indépendantes <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 partie chimie (durée indicative 1h, noté sur 20, coef 3) ○ 1 partie Biologie et physiopathologie humaines (durée indicative 3h, noté sur 20, coef 13) Composition sur 2 copies séparées	L'usage de la calculatrice est précisé dans l'énoncé du sujet Jurys : 1 professeur de chimie + 1 professeur de biologie et physiopathologie humaines
ST2S Sciences et techniques sanitaires et sociales	Durée : 3h (écrit) Noté sur 20 pts 2 parties indépendants <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 partie « mobilisation des connaissances » notée sur 6 pts ○ 1 partie « développement sur un dossier documentaire » notée sur 14 pts 	Jury : 1 professeur de Sciences et techniques sanitaires et sociales
STL Biochimie-biologie-biotechnologie	Durée : 3h (écrit) Noté sur 20 pts 2 parties , sous forme de questionnements scientifiques et technologiques en appui sur 6 à 9 documents	Jury : 1 professeur de Sciences et techniques sanitaires et sociales Calculatrice interdite
STL Biochimie-biologie-biotechnologie	Partie pratique (Evaluation des compétences expérimentales) Durée : 3h	Une banque nationale de supports d'évaluation propose 16 sujets. Calendrier national entre le 22 mars et le 29 mars 2023
STL Physique-chimie et mathématiques	Durée : 3h (écrit) Noté sur 20 pts 3 à 5 exercices indépendants , au moins un des exercices propose l'étude d'une situation où les mathématiques et la physique-chimie interagissent.	L'usage de la calculatrice est précisé dans l'énoncé du sujet Jurys : 1 professeur de physique-chimie + 1 professeur de mathématiques
STD2A Analyse et méthodes en design	Durée : 4h (écrit) Noté sur 20 pts Analyse écrite et graphique d'un corpus (limité à 3 documents) articulé autour d'un thème	-10 copies doubles -et 15 feuilles de brouillon. Aucune technique humide n'est autorisée seuls les crayons de couleurs utilisés à sec, les stylos à billes, les crayons graphites peuvent être employés. Correction dématérialisée Santorin
STD2A Conception et création en design et métiers d'art	Durée : 4h (pratique) Noté sur 20 pts 1 question étayée par des ressources visuelles et/ou textuelles (3 maximum) Le candidat s'exprime par l'esquisse, le croquis, l'ébauche, le schéma	-15 feuilles papier dessin A4 160g -15 feuilles de papier A4 (spécial pour feutres) 90 g -20 feuilles de papier brouillon Les feuilles de papier A4 peuvent être scotchées entre elles par le candidat s'il souhaite avoir un plus grand espace d'expression, mais la production du candidat terminée doit être rendue au format A4 : le

		<p>candidat plie sa production dans une copie double d'examen modèle EN qui servira de porte-folio et à l'anonymat.</p> <p>La correction n'est pas dématérialisée</p>
<p>STI2D</p> <p>Physique-chimie et mathématiques</p>	<p>Durée : 3 h (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>3 à 5 exercices indépendants, au moins un des exercices propose l'étude d'une situation où les mathématiques et la physique-chimie interagissent.</p>	<p>L'usage de la calculatrice est précisé dans l'énoncé du sujet</p> <p>Jurys : 1 professeur de physique-chimie + 1 professeur de mathématiques</p>
<p>STI2D</p> <p>Ingénierie, innovation et développement durable</p>	<p>Durée : 4 h (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>2 parties indépendants</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 partie « analyse d'un produit pluri technologique » ○ 1 partie « résolution de problématique technologique relevant du programme spécifique (architecture et construction, énergie et environnement, innovation technologique et éco-conception, système d'information et numérique) 	
<p>STMG</p> <p>Droit et économie</p>	<p>Durée : 4 h (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>2 parties indépendants</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 partie juridique notée sur 10 pts ○ 1 partie économique notée sur 10 pts 	
<p>STMG</p> <p>Management, sciences de gestion et numérique</p>	<p>Durée : 4 h (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>Le sujet remis se présente sous la forme de plusieurs dossiers composés de documents accompagnés de questions portant sur un ou plusieurs thèmes abordés dans les programmes de management, de sciences de gestion et numérique de la classe de 1^{ère}</p> <p>et dans la partie « enseignement commun » du programme de management, sciences de gestion et numérique de classe de terminale</p>	<p>Le correcteur est un professeur ayant en charge l'enseignement de management et/ou sciences de gestion et numérique de classe de 1^{ère}</p> <p>Et/ou management, sciences de gestion et numérique de classe de Terminale</p>
<p>STHR</p> <p>Economie-gestion hôtelière</p>	<p>Durée : 4h (écrit) Noté sur 20 pts</p> <p>Le sujet est librement inspiré d'une entreprise réelle. Le candidat doit proposer des solutions adaptées aux problèmes posés</p>	<p>L'examinateur est un professeur ayant en charge l'enseignement d'économie-gestion hôtelière</p>
<p>STHR</p> <p>Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement Entre le 22 et le 29 mars 2023</p>	<p>Durée : 3h + 3h (écrit + pratique) Noté sur 20 pts</p> <p>2 parties</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 partie écrite, à partir de l'énoncé d'un cas concret réel et simplifié, le candidat est amené à répondre à une série de questions, dont certaines donnent lieu ensuite à un développement lors de la partie pratique ○ 1 partie pratique, porte sur les programmes de l'ESAE et de STS et de STC 	<p>La partie écrite de STS et STC est corrigée par un professeur qui a en charge l'ESAE</p> <p>La partie pratique de STS est évaluée par un professeur de STS/ celle de STC par un professeur de STC</p>

Épreuves Terminales

ÉPREUVE	Structure de l'évaluation	Remarque
PHILOSOPHIE	Durée : 4h (écrit) Noté sur 20 pts 3 énoncés proposés au choix <ul style="list-style-type: none">○ 2 énoncés « sujets de dissertation »○ 1 énoncé « explication de texte »	
Grand Oral 	Durée : 20 min (oral) Préparation : 20 min Partie 1 : présentation d'une question (5 min) Partie 2 : entretien avec le jury (10 min) Partie 3 : échange sur le projet d'orientation (10 min)	Voie générale : coeff 10 Voie technologique : coeff 14 Jury : 2 professeurs de disciplines différentes (l'un des 2 enseignements de spécialité, l'autre d'enseignements communs ou professeur-documentaliste)